

La Lettre de l'Intercommunalité

Salon de la Création d'Entreprise : 2e !

Horaires d'ouverture du siège

La Communauté de Communes DRAGA est ouverte du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

CC DRAGA Place Georges Courtial
La Marjolaine 07700 Bourg Saint Andéol

Tel : 04-75-54-57-05
Fax : 04-75-54-72-31

Site Internet : www.ccdraga.fr
Contact : contact@ccdraga.fr

Horaires d'ouverture des déchèteries (Fermées les jours fériés)

Bourg Saint Andéol :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi :

10h-12h30, 13h30-16h45

Vendredi-Samedi : 9h-12h30 / 13h30-16h45

Viviers :

Du Lundi au Vendredi : 13h30-17h15

Samedi : 8h-12h, 13h-16h45

St Remèze (ouvert aux habitants de Gras et Larnas seulement)

Mardi : 9h-12h

Vendredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h

Transport à la demande : Réservation au 04-75-91-34-86

Agences Postales Intercommunales :

Ouvert de 9h à 12h du Lundi au Samedi (Saint Montan, Saint Just et Saint Martin d'Ardèche)

Ouvert de 9h à 12h du Lundi au Vendredi (Gras)

Crédit Photos : CC DRAGA (sauf mention contraire)

2^e SALON DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

07 | 11 | 2017



9H30 | 12H
14H | 18H

ENTRÉE LIBRE

COMPLEXE SPORTIF
INTERCOMMUNAL
SAINT-MARCEL-D'ARDÈCHE



Avec le soutien de



+ D'INFOS SUR www.ccdraga.fr

Salon de la Création d'Entreprise

Seconde édition le 7 Novembre 2017 !

La CC DRAGA a choisi d'organiser, en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale, un salon dédié à la création d'entreprise, pour la seconde année. Le point sur cette initiative avec Jean-Paul CROIZIER, Président de la Communauté de Communes DRAGA et Jean-François COAT, vice-président en charge du développement économique.

Concrètement, à qui s'adresse ce salon et que peut y trouver le public ?



J.F.C. : Ce salon est ouvert à tous, quel que soit le stade de réflexion ou de maturation du projet de création d'entreprise. Nous avons conçu le salon autour de six pôles, qui correspondent au parcours du créateur d'entreprise. De l'émergence de l'idée, au financement, en passant par la protection sociale, nous avons fédéré environ vingt-cinq exposants, qui pourront répondre aux diverses demandes du public. L'après-midi sera aussi animée par deux conférences, l'une sur la communication digitale et l'autre sur les étapes-clés du projet de création.

Pourquoi avoir développé cette initiative ?

J.P.C. : La Communauté de communes a fait le choix d'orienter son action relative au développement économique aussi vers le soutien à la création d'entreprise, d'où l'organisation de ce salon. Cet appui passe également par le financement de la plate-forme d'initiative locale « Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale » ou le Réseau Entreprendre.

Il s'agit en 2017 de la seconde édition. Comment s'est passée celle de 2016 ?

J.F.C. : Nous avons reçu pour cette première édition environ 350 personnes, venant d'Ardèche bien entendu, mais aussi des départements limitrophes de la Drôme, du Vaucluse et du Gard. Ce résultat a dépassé de loin nos attentes ! Forts de ce succès, nous avons décidé, avec nos partenaires organisateurs, Pôle emploi et la Mission Locale, de renouveler l'expérience cette année. Nous sommes ravis de travailler de nouveau avec eux sur ce projet, pour lequel les cabinets d'expertise comptable Cerfrance et In Extenso se sont engagés, en animant chacun une conférence lors de la journée.

J.P.C. : Nous tirerons bien évidemment le bilan de cette seconde édition, mais c'est un souhait des élus que de voir ce salon s'inscrire dans la durée. Nous espérons que le public sera de nouveau au rendez-vous cette année. J'ajouterais que le salon est bien évidemment ouvert à tous et notamment aux habitants de la Communauté de communes.



Y a-t-il des nouveautés cette année ?

J.F.C. : Effectivement, nous avons créé un nouveau pôle thématique qui s'intitule « développez votre réseau ». Lorsque nous avons analysé les questionnaires de satisfaction de l'année dernière, de nombreux visiteurs nous ont fait part de leur souhait de pouvoir échanger directement avec des entreprises. C'est pourquoi les visiteurs pourront par exemple retrouver sur ce pôle un club d'entreprises ou un réseau d'anciens chefs d'entreprise accompagnant bénévolement les porteurs de projet.

Un salon organisé par pôles

Deux conférences dans la journée

2^e SALON DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

PLAN DU SALON

- VEILLER À VOTRE PROTECTION SOCIALE
- FINANCER VOTRE ENTREPRISE
- CHOISIR VOTRE STATUT JURIDIQUE
- DÉVELOPPER VOTRE RÉSEAU
- AFFINER VOTRE IDÉE
- EFFECTUER VOS FORMALITÉS ADMINISTRATIVES



VEILLER À VOTRE PROTECTION SOCIALE

- 1 RÉGIME SOCIAL DES INDÉPENDANTS
- 2 MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
- 3 URSSAF

FINANCER VOTRE ENTREPRISE

- 4 CAISSE D'ÉPARGNE
- 5 RÉSEAU ENTREPRENDRE
- 6 PÔLE EMPLOI
- 7 INITIATIVE SEUIL DE PROVENCE ARDÈCHE MÉRIDIONALE
- 8 ADIE

CHOISIR VOTRE STATUT JURIDIQUE

- 9 IN EXTENSO
- 10 CERFRANCE
- 11 SOLSTICE

DÉVELOPPER VOTRE RÉSEAU

- 12 ATOUT TRICASTIN
- 13 EGEE RHÔNE-ALPES
- 14 PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES L'ESPÉLIDOU LE FAISCEAU SUD
- 15 GEMMICO

AFFINER VOTRE IDÉE

- 16 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
- 17 CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
- 18 BOUTIQUE DE GESTION
- 19 CDIFF- MIFE
- 20 AMESUD
- 21 CARRIÈRE FORMATION CONSEIL
- 22 CHAMBRE D'AGRICULTURE

EFFECTUER VOS FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

- 23 CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
- 24 CARRIÈRE FORMATION CONSEIL
- 25 MMA-LPA ASSURANCES

Les conférences

Conférence à 10h00 : « Exploiter le digital pour optimiser son chiffre d'affaires », animée par Cerfrance.

Conférence à 15h00 : « Les 9 étapes-clés d'un projet de création : de l'idée à l'immatriculation », animée par In Extenso.

Renseignements pratiques

Salon ouvert sur entrée libre le mardi 7 novembre de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
complexe sportif – RD 86, à Saint Marcel d'Ardèche.

Plus d'informations sur www.ccdraga.fr

www.ccdraga.fr

Festival Terre des Mômes Dimanche 19 Novembre 2017

La Communauté de Communes DRAGA, par le biais de son service Petite Enfance-Enfance et Jeunesse organise Dimanche 19 Novembre 2017 la 13ème édition du Festival Terre des Mômes. Comme son nom l'indique, cette journée est placée sous le signe des enfants, petits et grands, mais également des parents. Pour rappel, cet évènement célèbre chaque année l'anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Enfant, avec pour objectif la sensibilisation des adultes et de leurs enfants. Animations, jeux en tous genres constitueront les ingrédients d'une journée sous le signe de la convivialité et du partage !



Rendez-vous au **Complexe Sportif Intercommunal de Saint Marcel d'Ardèche** dimanche 19 Novembre 2017 dès 10h. Le prix d'entrée est de 3 euros par personne. Une buvette proposant boissons et petite restauration sera installée pour l'occasion.

Un nouveau site internet pour la CC DRAGA

Chaque année, la CC DRAGA modernise sa communication. Après avoir confirmé son identification par sa dénomination « CC DRAGA », changé son logo pour le rendre plus moderne et plus exploitable, investi en lien avec les communes sur l'achat de panneaux lumineux d'information sur les communes de Viviers, Bourg Saint Andéol et Saint Just d'Ardèche, les élus ont décidé de s'attaquer à la vitrine de la collectivité : le Site Internet. Plus que par souci de modernisation, c'est aussi dans un but de clarification et d'information que celui a été imaginé. Infos pratiques, démarches en ligne, flash infos, et agenda seront à votre disposition d'ici peu de temps !

Rendez-vous sur WWW.CCDRAGA.FR !

draga

LA COLLECTIVITÉ VOS SERVICES DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL INFOS QUOTIDIENNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DRAGA
Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche

DÉMARCHES EN LIGNE

www.ccdraga.fr